

Jalon 37

Un **réseau en agroécologie** a partagé un **agenda de recherche** et de **transfert** aux parties prenantes académiques, privées ainsi qu'aux collectivités locales, et a commencé à générer des projets

Pourquoi ce jalon ?

- L'agroécologie fait référence à des pratiques de production alimentaire visant le bien-être des humains, des animaux et des écosystèmes dans leur ensemble. Bien que le terme soit surtout associé à l'agriculture, il peut aussi être utilisé pour décrire des savoirs et des façons de faire dans d'autres activités bioalimentaires, pourvu que ceux-ci respectent l'esprit de l'agroécologie.
- Le concept de l'agroécologie est relativement émergent, et ne se traduit pas encore par une définition et des pratiques communes et répandues. De la recherche serait nécessaire pour traduire les principes de l'agroécologie en pratiques adaptées aux territoires québécois.
- Afin de promouvoir l'innovation, d'accélérer la génération et la valorisation de connaissances en agroécologie et leur adoption par le plus grand nombre d'entreprises bioalimentaires, il est nécessaire de coordonner les efforts de la recherche et s'assurer de leur rayonnement. L'établissement d'un réseau de partenaires issus des milieux académique, entrepreneurial et des communautés d'accueil de projets permettrait une meilleure synergie.
- Pour l'ensemble du milieu bioalimentaire, il existe un besoin important de formation, de mise à jour des programmes éducatifs et d'accompagnement des entreprises pour faire évoluer leurs pratiques. Les résultats issus des recherches devraient être transférés aux différentes parties prenantes qui forment, offrent de l'expertise et mettent en œuvre les résultats, mais également auprès des décideurs.
- Il convient de noter que dans le cadre de ce jalon, la recherche et le transfert sur l'agroécologie sont inclusifs et peuvent être réalisés par des chercheurs et des chercheuses (qu'ils soient scientifiques ou issus d'autres secteurs) ou par ceux et celles qui exercent leur métier sur le terrain. C'est dans cette interaction que la connaissance est valorisée et devient crédible.

Niveau d'avancement



Qui doit être mobilisé ?



Entreprises du secteur bioalimentaire



Société civile :
associations sectorielles



Établissements d'enseignement, de recherche et d'expertise



Organismes de financement



Gouvernements

Comment pourrait-on s'y rendre?

- **Définir l'agroécologie et ses balises**, en adaptant notamment les principes agroécologiques afin qu'ils soient applicables à tout le secteur bioalimentaire, et pas seulement à l'agriculture.
- **Promouvoir le partage et la co-construction des connaissances**
 - Ouverture d'un dialogue horizontal des savoirs (entre les savoirs autochtones, locaux et traditionnels) pour élargir la compréhension de l'agroécologie et de ses innovations.
 - Information sur les modèles de gouvernance des différentes communautés afin de comprendre les modèles de recherche et de production de connaissances.
 - Engagement avec les parties prenantes de l'agroécologie sur le terrain pour coconstruire le sujet de la recherche orientée vers les solutions adaptées.
 - Renforcement des relations entre les parties prenantes (milieux académiques, de la recherche et de l'enseignement, professionnels et professionnelles de terrain, fonctionnaires, etc.) dans le cadre de la coordination et de la concertation.
 - Structurer la création et le partage des connaissances pour promouvoir l'exploration et le co-apprentissage.
- **Suivre le transfert de connaissances**
 - Renforcer les canaux de communication et de vulgarisation entre les membres du réseau.
 - Garantir que les recherches produites sont dûment articulées entre elles et répondent aux besoins de connaissances des territoires.
 - Assurer le transfert des savoirs vers les communautés qui pourraient bénéficier directement de ces nouvelles connaissances.
- **Assurer le financement**
 - Garantir le soutien à long terme du réseau et de la recherche (jalon 28) ainsi que les infrastructures et équipements nécessaires au fonctionnement des groupes et organisations de recherche et de transfert.
 - Soutenir et encourager les projets bioalimentaires territoriaux.
 - Ouvrir les politiques de soutien à l'innovation afin de favoriser l'éclosion et le développement de niches prometteuses et porteuses d'avenir.
- **Ajuster les politiques gouvernementales**
- Créer un contexte favorable au développement de modèles bioalimentaires multifonctionnels et alternatifs (voir jalon 43) afin de favoriser l'intérêt pour le développement de la recherche et du transfert en agroécologie.
- Abandonner graduellement les politiques favorisant le statu quo et allant à l'encontre de la recherche et de l'adoption de pratiques alternatives.

Qu'est-ce qui peut faciliter ce changement?

- **Le Réseau québécois de recherche en agriculture durable**, mis sur pied en 2022, permet de soutenir de nombreux projets de recherche pour appuyer le Plan d'agriculture durable 2020-2030 du gouvernement provincial. Si les cibles sont atteintes, il est probable que cela puisse donner de l'élan pour établir un réseau encore plus ambitieux.
- **Un souci grandissant pour la protection de la biodiversité**, qui fait appel à une plus grande audace et à davantage d'innovation pour adresser cet enjeu.
- **L'essor de l'économie sociale et solidaire**, qui permet de développer des modèles davantage ancrés dans les communautés d'accueil et en accord avec ses valeurs.

Qu'est-ce qui peut freiner sa mise en œuvre?

- **Une définition et des balises pour l'agroécologie trop exclusives** pour permettre un véritable réseau, **ou à l'inverse, trop inclusives** pour encourager un agenda et des projets suffisamment audacieux.
- **De nombreux groupes de recherche** en lien avec les activités bioalimentaires au Québec, qui pourraient induire une certaine compétition ou un morcellement des efforts de recherche et de transfert.

Qu'est-ce qu'il reste à éclaircir?

- Comment faire en sorte que les savoirs des différents acteurs soient également reconnus et valorisés dans le cadre des projets de recherche agroécologique?
- Comment assurer la participation équitable et accessible des différents acteurs aux activités et aux décisions qui se déroulent dans le cadre de l'agenda de recherche?
- Que faire pour assurer le succès d'un transfert de connaissances, surtout si l'on tient compte des nuances liées à un changement de contexte ou d'échelle?
- Quels sont les principes agroécologiques qui peuvent être applicables à tous les secteurs bioalimentaires?

Ressources

[De Schutter, O. et Vanloqueren, G. \(2016\). The new green revolution: How twenty-first-century science can feed the world](#)

[Ferguson, B. G. et al. \(2019\). Special issue editorial: What do we mean by agroecological scaling?](#)

Agropolis (2021). Interfaces science-politique : changer de paradigme pour accélérer la transformation des systèmes alimentaires

[Liston, É. \(animatrice\) \(2021\). How can we build bridges between Indigenous and scientific knowledge? \(No. 1\) \[épisode d'un balado audio\]. Dans Raccords. Maison de l'innovation sociale](#)

[HLPE \(2019\). Approches agroécologiques et autres approches novatrices pour une agriculture et des systèmes alimentaires durables propres à améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition](#)